

En résumé

Dans un monde en pleine transition écologique, l'économie circulaire est une approche incontournable pour intégrer les principes de développement durable au sein de votre entreprise. Cette formation vous invite à découvrir comment transformer votre modèle économique en intégrant les principes de réduction, réutilisation et recyclage, afin de réduire votre impact environnemental tout en renforçant votre compétitivité.

Objectifs :

Comprendre les principes de l'économie circulaire et ses différences avec le modèle économique linéaire.

Identifier les bénéfices et les opportunités de l'économie circulaire pour son secteur d'activité.

Explorer des exemples concrets d'entreprises ayant intégré les principes de l'économie circulaire.

Réfléchir aux premières étapes pour intégrer des pratiques d'économie circulaire dans son entreprise.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Manager, responsable RSE, chef de projets ou toute personne souhaitant approfondir ses connaissances sur les modèles économiques durables.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 8 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant expert en développement durable.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Introduction à l'économie circulaire

Définition et principes de l'économie circulaire (réduction, réutilisation, recyclage, régénération).

Comparaison avec le modèle économique linéaire traditionnel.

Cadre réglementaire et enjeux sociétaux (régulations européennes et nationales, objectifs de développement durable).

250 €
Net de taxe par personne

11 ECOCIRCUL 24-A24

 Une demi-journée soit 3h30

 Formation à distance

 Classe virtuelle

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



2. Les bénéfices et les opportunités de l'économie circulaire pour les entreprises

Réduction des coûts et des déchets, valorisation des matières premières.

Exemples d'innovations et de modèles économiques circulaires (écoconception, économie de fonctionnalité, etc.).

Etude de cas d'entreprises (secteurs divers) ayant intégré des pratiques circulaires.

3. Exemples concrets et mise en pratique

Étude de cas interactif : analyse d'une entreprise ayant réussi sa transition vers un modèle circulaire.

Atelier de réflexion : en sous-groupes, les participants identifient des pratiques circulaires potentielles à mettre en œuvre dans leurs activités respectives.

Restitution des réflexions en plénière.

4. Conclusion et ressources pour aller plus loin

Récapitulatif des concepts abordés.

Présentation de ressources (sites web, rapports, formations complémentaires).



Méthodes, moyens et suivi

Méthode et moyens Pédagogiques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation. Nous privilégions des méthodes actives et participatives : exposés interactifs, études de cas, discussions de groupe, réflexion en ateliers.

Ce programme est conçu pour maximiser l'interactivité et l'application pratique afin de stimuler l'engagement des participants et leur permettre de repartir avec des idées concrètes et actionnables pour intégrer les principes de l'économie circulaire dans leur entreprise.

Cette formation est organisée à distance, en classe virtuelle via la solution TEAMS. Un lien d'accès, un guide d'utilisation pour votre première connexion ainsi que les coordonnées des supports pédagogiques et techniques vous seront communiqués par e-mail en amont de la formation.

Matériel requis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion à Internet, d'une webcam et d'un système audio..

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Le suivi de l'action se fera à distance avec le formateur qui attestera de la présence des stagiaires lors des séances de formation à distance en classe virtuelle.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

